



ACTISOL 3D PIN

**DETERGENT DÉSINFECTANT
DESODORISANT**

B004 : 1L

B005 : 5L



ACTISOL 3D PIN est un détergent bactéricide parfumé qui permet de désinfecter et de désodoriser efficacement les surfaces et les sols traités.

Il trouve facilement son application dans de nombreux espaces et lieux publics en laissant, après application, un agréable parfum de pin.

Sa formulation permet aussi un usage en milieux alimentaire et une intégration dans une démarche HACCP.

Domaines d'application :

Locaux collectifs, cuisines collectives & industrielles, lieux publics, open spaces, halls, couloirs, crèches, écoles, commerces, bureaux, cuisines....

UTILISABLE SUR TOUTES SURFACES

BACTERICIDE

S'INTÈGRE DANS UN PROTOCOLE HACCP

commandez au :
+33 (0)4 94 24 14 14

www.obioseed.com
contact@obioseed.com

ACTISOL
V2.0 12052022



CONDITIONNEMENT :

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



PROPRIÉTÉS :

Aspect : Liquide limpide
Couleur : vert
Densité à 20°C : 1.00 ± 0,01g/cm3
Parfum : Pin
pH : 8 ± 0,5

Contient selon le règlement (CE) n°648/2004 : Désinfectants : Chlorure de didécylidiméthylammonium N° CAS 7173-51-5 0.7% (m/m), Chlorure d'alkyldiméthyl benzyl ammonium (EC: 939-253-5): 0.525% (m/m), 2-PROPANOL N° CAS: 67-63-0: 1.65% (m/m), ETHANOL N°CAS: 64-17-5 à 0.02% (m/m), parfums, D-LIMONENE

Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation et utiliser l'eau de rinçage.

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

Éco-conseil : pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses recommandées d'utilisation.

Afin de préserver votre santé et la protection de l'environnement, déposez vos déchets chimiques (catégorie «entretien de la maison» en point de collecte et en déchetterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en point de collecte et en déchetterie dans leur contenant d'origine. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/>

MÉTHODOLOGIE :



Dilution : à partir de 0,5% selon la désinfection souhaitée : diluer le produit dans de l'eau tiède. (1) Appliquer à l'aide d'un balai à plat. Ne nécessite pas de rinçage*.



Dilution : à partir de 0,5% : (1) Appliquer à l'aide d'une lavette microfibre. (2) Laisser agir 5 minutes. (3) Nettoyer avec la lavette. Frotter si nécessaire. Ne nécessite pas de rinçage*.



Dilution : à partir de 0,5%

* Pour les sols et surfaces en zone alimentaire, un rinçage est obligatoire.

RÉGLEMENTATION :

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
Bactéricide	1.5%	5 min	EN 1276 (condition de saleté)	<input checked="" type="checkbox"/> Pseudomonas aeruginosa <input checked="" type="checkbox"/> Staphylococcus aureus <input checked="" type="checkbox"/> Enterococcus hirae <input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli

Substances actives biocides : Chlorure de Didécylidiméthylammonium CAS n°7173-51-5 : 0.70%(m/m), 2-Propanol CAS n°67-63-0 : 1.65%(m/m)
 Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium (EC : 939-253-5) : 0.525% (m/m) et Ethanol CAS n°64-17-5 : 0.02%(m/m).

Type de produits 2: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Type de produits 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Dangereux !

Respecter les précautions d'emploi :

Usage strictement professionnel. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Utilisez les biocides avec précaution.

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.

commandez au :
 +33 (0)4 94 24 14 14

www.obioseed.com
contact@obioseed.com

ACTISOL
 V2.0 12052022